

# CNSSAP NEWS

CNSSAP MAGAZINE N°7/AOUT 2019



La CNSSAP embarque vers  
la certification ISO 9001



TOUS SOLIDAIRES,  
TOUS BÉNÉFICIAIRES

# Sommaire



4 | Le Rapport annuel 2018 enfin présenté !



6 | Les pensions revues à la hausse !

7 | La CNSSAP embarque vers la certification ISO 9001



8 | Célébration de l'indépendance avec les rentiers



10 | SMQ Acte I : Signature de la Politique Qualité



12 | SMQ Acte II : Formation des pilotes processus



14 | Premières brigades d'immatriculation des actifs



17 | Le lauréat du trimestre

**CNSSAP**  
NEWS



**Éditeur responsable**  
TOMBOLA MUKE, Chargé de mission

**Rédacteur en Chef**  
KANIKI DAN, Chargé de communication

**Crédit Photos**  
Diessy KAMULETE

**Réalisation technique**  
E-Proxy



18 | Sport : Marche de Santé

# Editorial

« Ce n'est pas le plus fort, ou le plus intelligent de l'espèce qui survit. C'est celui qui peut le mieux s'adapter au changement. »

Charles Darwin, 1809-1882.

C'est fort de cette maxime du Naturaliste anglais du 19<sup>ème</sup> siècle que la mobylette de la CNSSAP s'est aventurée, au cours de ce trimestre, de virer vers l'autoroute. Il n'a pas fallu attendre longtemps que les actes suivent la vision si haut placée de faire de la CNSSAP une Caisse de référence du vieux Continent. Pour être atteint, l'idéal nous exige qu'au-delà de croire que la réussite nous accompagnera, il faille surtout qu'on admette que les efforts soient consentis tout au moins au-delà du simplement possible.

Cette aura a conduit notre jeune Caisse à envisager d'être certifiée ISO 9001 version 2015 au cours de cette année, ce, en prenant la mesure du Management de la qualité, dans l'ensemble de ses exigences, optant ainsi pour une approche de l'amélioration de la qualité de ses services désormais ininterrompue.

Au centre de toute l'attention, le client ne cesse de jouer au convive. Notre politique de gestion de la relation client nous donne l'avantage mieux que le souci de nous faire le déversoir des plaintes et suggestions de la clientèle, mais cette fois autour

d'un gâteau, celui de la célébration du 59ème anniversaire de l'indépendance de la RDC, avec l'ensemble de nos rentiers.

Nous avons commencé comme on a clôturé le troisième trimestre de l'exercice courant, sur les chapeaux de roue. Quelle n'a été la joie de nos prestataires de faire le constat de la revalorisation de leurs pensions respectives, ce, à la suite de la promesse légale à ce sujet. Ça n'aura été que l'épisode d'entrée d'une longue série.

Dans la foulée, nous avons rendu public le deuxième rapport annuel historique de l'exercice 2018. Face à la presse et devant les nombreux invités de marque dont les clients, nous nous sommes acquittés de l'ultime devoir de redevabilité que nous trainons tous les jours de l'an.

Aux abords de l'atteinte de nos objectifs figure souvent une nouvelle idée, à première vue, démesurée. Au lieu d'exister tout simplement, la CNSSAP veut vivre et donner de l'encre à l'histoire nationale pour écrire ses plus belles pages.

**TOMBOLA MUKE**

Chargé de mission

# Le Rapport annuel 2018 enfin présenté !



**Le 28 juin 2019 a brillé de mille feux à la CNSSAP. En effet, pour son deuxième exercice du genre, la CNSSAP a rendu public « Ad Maiora », le désormais deuxième rapport annuel d'activités de son histoire.**

**J**our pour jour, un an après s'être adonnée à présenter et à offrir pour une consommation publique son premier rapport annuel, document stratégique qui chiffre et relate les réalisations d'un exercice donné, et ce, en conformité à ses valeurs de transparence et de respect vis-à-vis de sa clientèle et de l'Etat, la CNSSAP a remis une couche en cette matinée au salon rouge de l'immeuble intelligent.

La salle affichait quasi complet aux heures prévues du lancement de la cérémonie. Autour de 10h00', l'auditoire, constitué d'une hétérogène représentativité marquée par la présence de la crème politique et administrative publique, le patronat du secteur privé, les syndicats et partenaires de tout genre, ressortissants internes et externes, clients

et fournisseurs, et sans oublier l'immanquable personnel CNSSAP, se levait pour saluer l'entrée du Président de céans de la cérémonie, en l'occurrence le Ministre d'Etat en charge de l'Emploi, du Travail et de la Prévoyance sociale, Son Excellence Lambert MATUKU MEMAS. A sa suite, les Chargé de mission et Chargé de mission adjoint en charge des questions techniques et financières de la CNSSAP complétaient le trio des locuteurs du jour.

C'est en effet après avoir entonné l'hymne national à l'unisson que les hôtes vont tendre l'attention à la présentation du jour, celle du Chargé de mission, TOMBOLA MUKE. L'exposant n'aura laissé aucun mot au silence pour relater le déroulé d'une année 2018 qui s'est vue tâcher plusieurs



pages blanches de l'histoire de la CNSSAP. Chiffres à la clé, le numéro 1 de la Caisse a renseigné les flux des entrées et sorties financières, sans oublier ceux des placements. Encore une fois, les indicateurs sont au vert et donnent raison à une gestion saine de mise à la CNSSAP, loin d'être une simple aspiration. Comme à ses habitudes, TOMBOLA MUKE a conclu son mot en rappelant l'impossibilité d'atteinte de ces résultats sans « les mains à la patte » de tous les partenaires internes et externes de la CNSSAP, chacun y trouverait donc sa fière chandelle.

Le Ministre d'Etat en charge du travail a, à son tour, pris la parole, au nom de son collègue de la Fonction publique empêché, pour affirmer que : « ... Pour ma part, je note avec beaucoup d'intérêt les nouveaux pas franchis. J'ai personnellement approuvé le programme d'activités 2018 de la CNSSAP, programme que j'ai jugé ambitieux. Il n'a pas tardé que j'ai eu à présider (plusieurs

*activités) qui ont conduit à la reconnaissance internationale qui m'a été remise, et au nom de la République le 20 juin 2018, par le Centre Africain de Formation et Recherches Administratives et du Développement, CAFRAD en sigle, à Marrakech, au Maroc. Ce fut la première fois que la RDC remporte ce titre. Le projet CNSSAP nous a fait remporter le Prix d'excellence du Prix panafricain du Service Public, dans la catégorie Innovation et amélioration de la qualité du service public'.*

A la suite de son mot, le Ministre en charge du Travail a procédé au baptême du document publié ce jour, baptême parsemé de mots de félicitations et d'encouragements. C'est donc avec faste que ce deuxième exercice au sein de la CNSSAP sera conclu. Les vifs encouragements du public à l'équipe de dirigeants et au personnel de la CNSSAP vont s'inviter à la sortie de la salle, et se poursuivre pendant le cocktail.



## Les pensions revues à la hausse !

**Passée pour chapelet de bonnes intentions depuis trois années maintenant, la revalorisation des prestations de sécurité sociale du régime organisé par la CNSSAP s'est désormais concrétisée, suivant les termes de la Loi.**

**E**n effet, l'article 130 de la Loi portant statut des agents de carrière des services publics de l'Etat prévoit que lorsque le barème des traitements attachés aux grades des agents en activité subit une augmentation générale, les rentes sont revues dans une proportion identique. Pourtant, depuis le début des paiements des prestations à la CNSSAP, cette situation tant prêchée lors des sensibilisations à l'endroit des agents publics n'avait jamais été connue jusqu'au mois d'avril 2019 où, pour la première fois, les actifs et les passifs se devaient tous ensemble de constater cette amélioration.

Finale, et en raison de certaines contraintes administratives, ce ne sera que du côté des actifs que l'ajustement sera effectif.

Mais ces douleurs d'enfantement ne vont heureusement pas se poursuivre pour les retraités et rentiers car en effet depuis le 06 août dernier, le Ministre de la Fonction Publique, le Professeur M. BONGONGO a signé une circulaire adressée à toutes les administrations assujetties annonçant le début effectif du paiement des pensions revalorisées à hauteur des proportions identiques pour chaque grade, suivant l'équivalent en activité.

L'autre bonne nouvelle, c'est que les prestataires se verront payer en une fois, pour le mois d'août 2019, cumulativement le rappel des proportions ajustées comptant à partir du mois d'avril 2019, période à laquelle le droit a été ouvert.

Tout un package pour remettre dans leurs droits les pensionnés, mais aussi pour le respect de la volonté légale.



# La CNSSAP embarque vers la certification ISO 9001



Pour une surprise, ça n'en a pas été une ! La promesse a été en effet donnée des propos du Chargé de mission de la CNSSAP lors de la cérémonie de présentation du rapport annuel de la CNSSAP le 28 juin 2019 au salon rouge de l'hôtel du Gouvernement. Alors qu'il évoquait les grandes conquêtes entrevues pour 2019 au sein de la CNSSAP, TOMBOLA MUKE affirmait du haut de la tribune la ferme volonté de la CNSSAP de concourir pour l'obtention de la prestigieuse certification ISO 9001 version 2015.

Ce vendredi 26 juillet 2019, soit 1 mois après l'annonce, un signal fort a retenti dans les installations du Siège de la CNSSAP. Il s'est agi en effet de ce que l'on pourrait dignement qualifier de « début du commencement ». Une séance de sensibilisation portée par le sommet de l'institution a placé face au Management certaines parties intéressées, notamment le personnel et les prestataires œuvrant au sein ou pour le compte de la Caisse. Au menu, un seul point à l'ordre du jour : la mise en place d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) au sein de la CNSSAP en vue de l'obtention de la certification sus évoquée.

A sa prise de parole, le Chargé de mission a rappelé les 3 promesses que l'équipe débutante de la CNSSAP s'est fait dans la vision émergente de l'institution. Premièrement, il aura été question de faire du travail une maladie chronique, incurable, contagieuse et progressive, cela a été largement tenue, la CNSSAP regorgeant à ce jour un personnel des plus actifs et dynamiques du secteur public. Les résultats engrangés au cours des deux seules années d'opérationnalisation en disent long. Deuxièmement, il a été question de bâtir une Caisse de retraite utile

et efficace. Les témoignages des clients de la CNSSAP rajoutent une couche sur cette vision. La CNSSAP assure aujourd'hui un service de qualité et la satisfaction des assurés n'occulent leur volonté de



voir l'institution davantage émerger en maintenant ses bonnes pratiques. La troisième promesse enfin, est celle autour de laquelle la rencontre du jour est tenue : être certifié ISO 9001.

Puisque l'échec n'a jamais été une option envisageable à la CNSSAP, l'implication de toutes les parties intéressées a été de nouveau sollicitée par l'orateur. Très peu de mots ont caractérisé son propos, le temps n'étant plus qu'à compter à partir

du moment où la course à la certification a d'ores et déjà été lancée. Consécutivement à ces propos, Mme Aimerance MUJINGA, Experte QHSE et Responsable du cabinet Human Performance Consulting (HPC), Chargée de l'accompagnement technique de la CNSSAP dans l'aboutissement du projet, a pris la parole pour expliquer avant tout l'intérêt de l'obtention de cette reconnaissance internationale pour une institution qui se veut se ranger dans une démarche qualité. Nulle n'a été besoin pour elle de rappeler qu'aucune institution publique nationale n'a déjà reçu cet honneur et que la CNSSAP affiche une ambition sans précédent dans l'optique de son obtention. Rien n'est pourtant gagné d'avance, ceci a conduit la Consultante à décrire brièvement le plan d'action d'une démarche de certification. La phase en cours s'est ainsi révélée être celle préparatoire.

Mme MUJINGA aura conclu son propos, comme son prédécesseur, par la sollicitation de l'appropriation de toutes les parties intéressées présentes pour cette fin dont le privilège de l'atteinte revêt une unicité apothéotique.

# Célébration de l'indépendance avec les rentiers

La gestion de la relation client réside au cœur des préoccupations de la CNSSAP. Tant au niveau de la gouvernance qu'au niveau des services opérationnels, la satisfaction, la socialisation, l'écoute, l'information en faveur du client demeurent le défi à relever à chaque matin pour chaque dirigeant, chaque employé à son poste respectif. Seulement, cela a le mérite de se concrétiser par des décisions et des actions réelles.

Un document de politique de gestion de la relation client et un manuel des procédures y afférent logent même le rayonnage des productions règlementaires de la CNSSAP. Non uniquement la marque de la volonté affirmée d'une bonne gestion de la relation avec la clientèle, ces documents évoquent un certain nombre d'activités qui s'imposent à la CNSSAP vis-à-vis de ses clients, à terme échu, dans le but de tenir au beau fixe leurs rapports.

Y faisant allusion, il a été organisé dans l'après-midi du vendredi 05 juillet 2019 une rencontre pour le moins spéciale. Ce

fut en effet pour la première fois que la CNSSAP conviait à sa table l'ensemble des rentiers – veuves et orphelins – assujettis à son régime, dans le cadre d'un échange, mais surtout, faisant d'une pierre deux coups, afin de célébrer ensemble la fête nationale de l'indépendance d'il y a quelques jours. Longeant d'un air stupéfait le couloir de la CNSSAP, il a été pour la plupart des invités la première fois de visiter les installations de leur Caisse. Mais la plus grande surprise pour ce public essentiellement constitué des veuves aura été la qualité de l'accueil et la disponibilité dont a fait montre la CNSSAP en mettant aux échanges face à lui le Chargé de mission

adjoint en charge des questions techniques et financières, M. Didace LUTOMBO ainsi que M. David MHHIGO et Mme Melissa KALENGA, respectivement Responsable de l'Exploitation et Assistant suivi relation client.

Mis en confiance et enchanté du décor spécial planté à leur meilleure attention, mais surtout du mot d'entrée des hôtes, les rentiers n'ont rien gardé pour eux. Convie à s'exprimer à la suite du bref exposé du Responsable de l'Exploitation autour du thème : « Comprendre la pension de réversion », les rentiers ont adressé leurs questions notamment sur les montants



de la pension de réversion servie par la CNSSAP, les conditions d'éligibilité au droit à la pension de réversion, le contrôle de maintien des droits - contrôle de vie et contrôle de pièces-, mais ont aussi partagé l'expérience de leur vie quotidienne à la suite du décès de l'agent public dont ils bénéficient les prestations.

Les responsables CNSSAP ont fait preuve d'écoute et pédagogiquement apporté des éclairages sur toutes les préoccupations évoquées. Rassurée, l'assistance a ensuite été invitée à table pour un repas servi pour la circonstance. Rappelant que le contexte de cette rencontre ne laissait

guerre occulter la célébration d'une fête nationale, quelques cadeaux et un gâteau d'anniversaire ont été partagés entre les parties. L'image forte de cet après-midi c'est assurément le sourire arboré sur le visage de la trentaine des compatriotes, désormais n'appartenant qu'à un seul groupe, sur la photo de famille qui a marqué un point final à la cérémonie.

Que n'aura-t-on donc pas vu aux installations du Siège de la CNSSAP ce jour ? Des rentiers venus interrogatifs balayant le regard ci et là et se préoccupant de l'ordre du jour de cette invitation dont le motif n'aura été évoqué que sur place,

passant par des communicants en focus groupe échangeant sans langue de bois sur des questions vitales de survie, et se parachevant par des scènes de liesses des dames et jeunes gens brandissant des sacs en flanelle CNSSAP chassant du contenu, chantant et dansant le ressenti d'un honneur mérité et accordé à la sortie du couloir menant vers le hall public.

C'est cela l'esprit qui anime le service au sein de la CNSSAP. Le service n'y porte pas que le veston de l'obligation de livrer, il demeure surtout non moins l'obligation de satisfaire.

# SMQ Acte I : Signature de la Politique Qualité



La CNSSAP est résolument lancée dans la mise en place d'un système de management de la qualité (SMQ) depuis peu. Cet engagement a été annoncé lors de la séance de sensibilisation menée auprès de l'ensemble du personnel et des prestataires de la CNSSAP par le management de la CNSSAP le 26 juillet dernier, dans une salle de réunion de la CNSSAP refoulant du monde.

Cette annonce a été faite alors que beaucoup d'autres outils se tramaient dans le pipeline pour faire avancer les choses suivant les règles de l'art. Il s'agit principalement de la Politique Qualité assortie d'un engagement qualité signée le 31 juillet 2019 par le Chargé de mission de la CNSSAP.

La politique qualité est reconnue, selon l'ISO, comme l'ensemble des orientations et intentions générales d'un organisme quant à la qualité telles qu'elles sont officiellement formulées par la direction. Elle permet ainsi de traduire les attentes et besoins des clients et la stratégie correspondante de l'organisation tout en prenant en compte la culture de l'organisation, ses marchés et son secteur. La politique qualité ne peut donc être autre qu'une composante de la politique générale de l'institution. Traduisant la volonté du Chargé de mission de la CNSSAP à mener l'ensemble des processus dans une démarche

qualité, ladite politique note d'entrée de jeu brièvement le contexte de la création et l'opérationnalisation de la CNSSAP, elle rappelle ensuite la mission, la vision et les valeurs de l'institution comme leitmotiv de toute action, elle définit par ailleurs 4 axes dans lesquels devra s'articuler la démarche qualité, à savoir :

**Un premier axe orienté vers l'amélioration continue de la qualité de l'offre ;**

**Un deuxième axe focalisé sur l'augmentation de la satisfaction clients ;**

**Un troisième axe porté vers le développement des compétences du personnel et ;**

**Un dernier axe centré autour du renforcement de la gouvernance, notamment à travers la promotion de bonnes pratiques.**

Afin de nouer l'alliance d'avec l'instauration et l'instigation des actions corroborant la norme ISO 9001 au sein de la CNSSAP, TOMBOLA MUKE conclut ce parchemin par son ferme engagement de mettre à disposition les moyens nécessaires pouvant permettre à l'institution d'aller à la rencontre de ces idéaux.

Il rappelle enfin qu'inévitablement la réussite d'un tel pari ne peut, de bout en bout, qu'être collégiale. Cet engagement traduit la première pierre réglementaire posée dans la construction de l'édifice SMQ au sein de la CNSSAP. Il permet aussi à chaque processus, de s'orienter vers des objectifs qualités parés à la lumière des quatre axes y contenus. Un plan de communication est d'ores et déjà déroulé pour mettre plus de lumière à la Politique qualité, celui-ci s'étend sur divers supports et offre déjà l'occasion à chacun de se remémorer les termes de l'engagement.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE  
DES AGENTS PUBLICS DE L'ETAT

## Politique Qualité (Version PQ 1.0)

La Caisse Nationale de Sécurité Sociale des Agents Publics de l'Etat (CNSSAP) est née en 2015 dans le cadre global de la réforme de l'Administration publique, et un contexte institutionnel de stop and go des réformes, qui a fini par engendrer et nourrir tantôt l'indifférence et le scepticisme, tantôt la résistance face aux réformes. Dans un tel environnement, réussir à lancer et à favoriser l'appropriation d'un établissement public créé pour porter la réforme du système de sécurité sociale du secteur public, requiert d'affermir et cristalliser la crédibilité des acteurs et des procédés de la réforme.

C'est fort de cet enjeu, afin de remplir au mieux sa mission dans le respect de ses valeurs, que la CNSSAP s'engage dans un système de management de la qualité. Elle est consciente que sa vision, celle de devenir une caisse de retraite des fonctionnaires de référence en Afrique à l'horizon 2030 et le premier investisseur institutionnel en République Démocratique du Congo, comporte l'urgence plus forte encore que la nécessité d'un engagement ferme pour satisfaire aux exigences légales et réglementaires ainsi qu'à celles des clients. Cet engagement exige de rendre notre personnel et l'ensemble des parties intéressées acteurs de ce quotidien durable. La démarche qualité adoptée par la CNSSAP s'applique à l'ensemble de ses activités, à savoir notamment l'immatriculation, le recouvrement des cotisations et le paiement des prestations de sécurité sociale, et s'articule autour des axes ci-après :

**Axe 1 : Améliorer en continu la qualité de l'offre des services de la CNSSAP et délivrer une qualité premium par l'innovation, le professionnalisme, l'efficacité des processus et la convivialité dans tous les points d'interaction avec les clients, les partenaires et les prestataires externes.**

**Axe 2 : Améliorer au quotidien la culture de centricité client et d'écoute clientèle de la CNSSAP en vue d'augmenter la satisfaction des clients à travers un management proactif de la relation client.**

**Axe 3 : Développer en permanence les compétences du personnel et construire des talents par la formation continue et le suivi de la performance individuelle, en vue de maximiser le rendement et la valeur ajoutée pour les clients.**

**Axe 4 : Renforcer la gouvernance, la transparence et construire l'excellence par la promotion de bonnes pratiques et la conformité aux exigences de gouvernance des organismes de prévoyance sociale.**

Pour mettre en œuvre cette politique, la CNSSAP s'engage à respecter une approche risque pour une meilleure planification, afin de répondre à l'ensemble des exigences du référentiel ISO 9001 version 2015.

Je m'engage personnellement à mettre à disposition les moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs déclinés dans les axes, qui feront l'objet d'une revue de direction annuelle. Cet exercice permettra de mesurer l'efficacité du système de management de la qualité mis en place pour pérenniser notre démarche d'amélioration continue. Je compte aussi sur l'implication, dans ce projet, de l'ensemble du personnel de la CNSSAP. Chacun de nous, par ses actes quotidiens et son niveau d'implication, est un acteur clé pour la réussite de cette politique.

Kinshasa, le 31 juillet 2019

TOMBOLA MUKE

🏠 Aile 4, 2ème étage  
Bâtiment de la Fonction Publique  
Kinshasa/Gombe

✉ contact@cnssap.cd  
www.cnssap.cd

☎ +243 82 990 8482



# SMQ Acte II : Formation des pilotes processus

Enclive à l'obtention de la certification ISO 9001, la CNSSAP ne ménage aucun secteur de sa nouvelle orientation pour y parvenir. C'est en effet autour de l'homme que se sont tournés essentiellement les débats durant la période du 26 juillet au 05 août 2019. Management et personnel y ont été sérieusement renforcés en capacités sur le système de management de la qualité (SMQ).



Il faut ainsi noter que les exigences en matière de système de management de la qualité spécifiées dans la norme ISO 9001 sont complémentaires aux exigences relatives aux produits et services. Elle emploie l'approche processus, qui intègre le cycle PDCA « Plan-Do Check-Act » et une approche par les risques. L'approche processus permet à l'organisme de planifier ses processus et leurs interactions mais aussi, de s'assurer que ces processus sont dotés de ressources adéquates et gérés de manière appropriée, et enfin que les opportunités d'amélioration sont déterminées et mises en œuvre.

L'approche par les risques quant à elle offre à l'organisme de déterminer les facteurs susceptibles de provoquer un écart de ses processus et de son système de management de la qualité par rapport aux résultats attendus, de mettre en place une maîtrise préventive afin de limiter les effets négatifs et d'exploiter au mieux

les opportunités lorsqu'elles se présentent. Plusieurs études de cas ont émaillé ces échanges, et ont conduit les participants à la production propre des premiers documents SMQ de leurs processus respectifs, notamment la fiche d'identité processus, les matrices SWOT et PESTEL ainsi que leurs plans d'action respectifs, sans oublier la matrice RACI et la cartographie des parties intéressées. Au cours de cette période de formation, chacun des dix chapitres constitutifs de la norme a été passé au peigne fin par les participants.

Une évaluation globale finale débouchant par la remise des brevets de participation a sanctionné ces travaux. La place n'est désormais plus qu'à la production de tous les documents nécessaires en vue d'étoffer le riche arsenal documenté de bonnes pratiques instiguées à la CNSSAP du sommet à la base, depuis le coup d'envoi des services.



Pour rappel, la CNSSAP s'est lancée dans une démarche qualité couvrant l'essentiel des processus qui composent son système. En tant que tel, il a été jugé utile, en marge de la signature de la politique qualité par le Chargé de mission de la CNSSAP, d'outiller ceux et celles qui constituent les pilotes de chaque processus.

Aux allures d'une réunion de comité de gestion élargie, l'assise a plutôt réuni les responsables de tous les services soumis à la facilitation de Madame Aimerance MUJINGA, Responsable de Human Performance Consulting (HPC). Au menu de la formation, il a été question des généralités sur le SMQ où la facilitatrice a discoursé sur ce qu'il en est et ce qu'il n'en est pas.



# Premières brigades d'immatriculation des

L'immatriculation des agents publics au régime de la CNSSAP constitue l'un des métiers fondamentaux de l'institution.

Lancée au mois d'août 2017, l'activité a démarré avec un lourd passif en raison du nombre colossal des fonctionnaires en activité et même déjà mis à la retraite dans la file d'attente. Le défi s'est ainsi vite laissé s'apparaître grand dès les premiers pas de l'opérationnalisation du métier. La CNSSAP a entrepris, à l'entame, de lancer l'immatriculation par le millier d'agents publics retraités en juillet 2017, au lendemain du début de ses activités.

Environ un an après, la Caisse aura lancé l'enregistrement des agents en activité assujettis. Près de 160.000 candidats issus des administrations centrale et déconcentrée envisageaient cependant de passer à la seule Agence provinciale de Kinshasa pour le dépôt du dossier, la capture de la photo, la prise d'empreinte en amont, sans oublier le retrait de la carte de sécurité sociale en aval. Ceci s'est révélé quasiment irréalisable dans un délai raisonnable, en

considérant par ailleurs les éventuelles admissions sous statut et les régularisations de cas des ouvriers publics jusqu'ici dits « nouvelles unités ».

C'est dans le contexte de cette mise en situation que la CNSSAP a réfléchi sur une procédure pratique cristallisée par des brigades mobiles d'immatriculation sous le format d'une immatriculation en masse. Il s'agit en pratique du déploiement des équipes CNSSAP vers les différents sites administratifs tour à tour, et alors que l'immatriculation en agence poursuit son cours ordinaire, pour écouler plus rapidement le nombre de candidats en attente. A ce jour, le Secrétariat général au Budget en a déjà fait l'expérience, celui de la Santé comportant à lui seul pas moins de 16000 agents disséminés dans plusieurs sites de travail est en cours d'encodage.



# actifs

Cette première phase d'immatriculation en masse va concerner la ville de Kinshasa et devra décongestionner la file d'attente avec environ 55000 agents prévus pour être immatriculés au cours de l'année 2019. Il convient cependant de noter que la réflexion se poursuit, en attendant le déploiement territorial de la Caisse via les agences provinciales, pour étendre cette activité au niveau de différentes entités territoriales. Faut-il au passage rappeler que cette procédure simplifiée pour l'agent public répond à la fois à l'impérieuse demande de l'administration au regard de l'occupation des plusieurs cadres et agents aux heures prévues des opérations, mais aussi en vue de rapprocher davantage le service de l'utilisateur dans une approche d'amélioration continue des services.

Dans cette optique, la CNSSAP entrevoit un embarquement massif de ses assujettis pour 2019 dans sa base de données, le rêve s'approche davantage de la réalité, car les résultats sont déjà comptés.





Mes **cotisations**,  
au régime de  
la **CNSSAP**  
me **garantissent**  
un **niveau de**  
**vie décent**  
au moment  
de la **retraite**  
à moi  
et ma famille.



**TOUS SOLIDAIRES,**  
**TOUS BÉNÉFICIAIRES**



# Le lauréat du trimestre



**L'une des marques intrinsèques de la CNSSAP dans son approche d'amélioration continue c'est la consolidation de bonnes pratiques.**

Parmi elles figurent les évaluations périodiques des objectifs et de la performance du personnel. Cet exercice débouche par un classement qui couronne le Monsieur ou la Dame du trimestre. Pour le troisième quart de l'exercice 2019, les intentions d'appréciation ont clairement indiqué Monsieur KAHERAYA NGIMBA Freddy, Administrateur systèmes et réseaux de la CNSSAP, nettement au-dessus de la mêlée, avec un résultat de pas moins de 94%.

Derrière ce professionnel du domaine informatique se cache une histoire, celle d'un parcours vital abouti, et d'un homme prêt pour divers défis. En effet, Freddy est natif de la République Démocratique du Congo, précisément à LIKASI dans le grand Katanga de bien de souvenirs historiques. Le 20 juin 1983, le destin a mis en orbite le brave petit garçon qui va débiter la série de ses périples, d'abord dans l'Est du pays, à Butembo – dans le Nord-Kivu – pour écrire ses premières lettres sur une ardoise de l'Ecole primaire conven-

tionnée catholique NYUKI. Viendra plus tard son admission au cycle d'orientation à l'Institut KAMBALI chez les pères assomptionnistes de Butembo. Séduit par les domaines d'études techniques, le choix de la section Electricité générale à l'Institut technique industriel MAHAMBA va pouvoir faire cheminer ses études jusqu'à l'obtention de son bac en 2003.

Il aura aussi fait du chemin vers l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées (ISTA), cette fois dans la capitale Kinshasa, pour la poursuite de ses études qui lui attribueront le titre d'Ingénieur des Télécommunications en 2010.

Il faudrait bien de pages pour épilucher dans les moindres détails le parcours du lauréat du trimestre. Du moins, l'on ne saurait ne pas noter qu'il est marié à Madame KAVIRA KAVUYA Solange avec qui il est papounet de 3 bambins. Lors de ses temps libres, Freddy KAHERAYA affectionne de Passer du temps avec sa famille, pratiquer le sport dont il détient

d'ailleurs une Ceinture noire 2ème dan en Karaté Shotokan. Mais il met du paquet également à apprendre à jouer aux instruments de musique dont la guitare et le saxophone.

A la CNSSAP, la présence de Freddy laisse retentir le ronronnement d'une moto de course. C'est évidemment son véhicule quotidien et une de ses passions dont on ne s'interroge même plus à son aperçu. Il serait même Coordonnateur du « Moto club les Passionnés de Kinshasa », une association urbaine des conducteurs de la bécane à fumée.

Ce qu'il laisse savoir comme citation préférée n'étonne pas face au tableau peint : « Il n'y a pas de limites. Il y a des niveaux seulement, et tu ne dois pas en rester là, il faut aller au-delà. Si cela doit te tuer, que cela te tue. Un homme doit toujours dépasser son niveau. », digne citation du cinéaste Bruce Lee.

**Date :** 01 juin 2019

**Point de départ :** Siège de la CNSSAP

**Point de chute :** Hôtel Fitness, commune de Bandalungwa

**Distance parcourue :** 7,23 km

**Durée :** 02 heures

**Itinéraire :** Bâtiment Fonction Publique-Boulevard de l'Office de route-Avenue Kisangani-Avenue de la Libération-Point de chute.





